

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évry-Courcouronnes, le 12/04/2020

## Étampes : précisions sur l'intervention de la police nationale le dimanche 11 avril après-midi

A la suite de la diffusion par un média d'information continue d'un bandeau mentionnant : "Étampes, les caïds font fuir la police", Éric Jalon, préfet de l'Essonne, souhaite rappeler le déroulement des faits qui se sont produits dans l'après-midi du dimanche 11 avril, dans le quartier de Guinette à Étampes.

A 16h50, le centre d'information et de commandement de la direction de la sécurité publique de l'Essonne mettait en alerte les effectifs du commissariat d'Étampes suite à un appel 17. La personne à l'origine de l'appel avait été contactée pour la vente de sa moto suite à une annonce sur un site de petites annonces en ligne ; s'étant rendue au rendez-vous fixé, elle avait été prise à partie par un groupe de 10 à 15 personnes qui lui avaient volé sa moto.

Arrivés sur place et apercevant la moto, abandonnée par son conducteur qui s'enfuyait à pied, les effectifs du groupe de sécurité de proximité (GSP) ont cherché à procéder à la saisie de la moto et à l'interpellation du conducteur, qui s'est réfugié dans un groupe de plusieurs dizaines personnes. Ils ont alors subi plusieurs jets de projectiles de la part d'un groupe importants de jeunes; un fonctionnaire du GSP était atteint et légèrement blessé à la tête ; le véhicule de police subissait plusieurs dégradations.

Conformément aux procédures d'usage, les policiers ont utilisé l'armement collectif pour se dégager et procéder à un repli stratégique dans le but de rassembler les renforts nécessaires à une intervention en toute sécurité. Un dispositif de sécurité, comportant des renforts départementaux, deux équipages PSIG de la gendarmerie, et le soutien d'un avion de la PAF a été mis en place. Le calme a été complètement rétabli dans ce secteur en fin d'après-midi. L'intervention des forces de l'ordre a permis la saisie de la moto, ainsi que trois interpellations. L'enquête se poursuit par un travail d'exploitation vidéo.

Les forces de sécurité intérieure mènent, à Étampes comme dans tout le département de l'Essonne, un travail constant de présence sur le terrain et d'enquêtes. C'est ainsi qu'à Étampes, le 8 avril dernier, l'auteur présumé de jets de projectiles sur personnes dépositaires de l'autorité publique a été interpellé ; compte tenu de sa condamnation avec sursis pour trafics de stupéfiants, il a été placé le 9 avril en détention provisoire.

Le préfet de l'Essonne réitère son entier soutien aux forces de police et de gendarmerie dans le travail difficile qu'elles effectuent au quotidien, et souligne le professionnalisme et l'engagement dont elles ont, une nouvelle fois, fait preuve.

Bureau de la Communication Interministérielle Préfecture de l'Essonne

Tel: 01 69 91 90 54 – 01 69 91 90 37 Mél: pref-communication@essonne.gouv.fr